



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} décembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session
Point 72 d) de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'homme : application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Rapport de la Troisième Commission*

Rapporteuse : M^{me} Adele Li Wei (Singapour)

1. À sa 2^e séance plénière, le 18 septembre 2015, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-dixième session, au titre de la question intitulée « Promotion et protection des droits de l'homme », la question subsidiaire intitulée « Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne » et de la renvoyer à la Troisième Commission.
2. À ses 19^e, 20^e et 42^e séances, les 20 octobre et 4 novembre 2015, la Troisième Commission a tenu un débat général sur la question subsidiaire, en même temps que sur l'alinéa a) du point 72, intitulé « Application des instruments relatifs aux droits de l'homme ». Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants.
3. La liste des documents dont la Commission était saisie pour l'examen de cette question subsidiaire figure dans le document A/70/489.
4. À la 19^e séance, le 20 octobre, le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme et Chef du Bureau de New York du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a fait une déclaration liminaire et répondu aux questions et observations des représentants de la République tchèque, de la République islamique d'Iran et de la Fédération de Russie.
5. Aucun projet n'a été présenté au titre de cette question subsidiaire.

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en quatre parties, sous les cotes A/70/489, A/70/489/Add.1, A/70/489/Add.2, A/70/489/Add.3 et A/70/489/Add.4.

¹ A/C.3/70/SR.19, A/C.3/70/SR.20 et A/C.3/70/SR.42.

